

**Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire
Service de l'évaluation des apprentissages**

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

**Programme d'études *Choix professionnel*
de la formation de base commune**

**Cours
Exploration scolaire et professionnelle
PER-P141-2**

Le 24 février 2009

Table des matières

	Page
<i>Introduction.....</i>	3
<i>Contenu et pondération de l'évaluation.....</i>	4
<i>Planification de la situation d'évaluation de fin de cours : éléments à considérer</i>	6

Introduction

La définition du domaine d'évaluation élaborée pour un cours a pour but d'informer sur le contenu et sur la pondération de l'évaluation des apprentissages liés à ce cours.

La partie ***Contenu et pondération de l'évaluation*** assure la correspondance entre le cours et les situations d'évaluation, que ce soit pour l'aide à l'apprentissage ou pour la sanction et la reconnaissance.

La partie ***Planification de la situation d'évaluation de fin de cours : éléments à considérer*** détermine les balises pour l'élaboration de la situation d'évaluation aux fins de sanction et de reconnaissance pour le cours visé.

Contenu et pondération de l'évaluation

<p>Domaine d'apprentissage : Vie professionnelle</p> <p>Programme d'études : Choix professionnel</p>	<p>Compétences polyvalentes¹ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer (CP1) • Agir avec méthode (CP3)
<p>Classe de situations</p> <p>Familiarisation avec des projets de formation et de vie professionnelle</p>	
<p>Critère d'évaluation :</p> <p>C1 UTILISATION D'UNE MÉTHODE D'EXPLORATION EFFICACE (50 %)</p> <p>Indicateurs :</p> <p>1.1 Organise de façon systématique une recherche d'information (CP3)</p> <p>1.2 Planifie les étapes pour réaliser sa collecte de données (CP3)</p> <p>1.3 Classe ses données de façon précise à l'aide de différents outils (CP3)</p> <p>1.4 Note ses préférences pour les différents types de métiers et de professions (CP3)</p> <p>1.5 S'informe sur les métiers, les professions et les programmes de formation (CP1)</p> <p>1.6 Échange sur ses caractéristiques personnelles et professionnelles (CP1)</p> <p>1.7 Regroupe les données recueillies dans un portfolio (CP3)</p>	
<p>Critère d'évaluation :</p> <p>C2 DÉTERMINATION ADÉQUATE DE CRITÈRES POUR RETENIR DIFFÉRENTS PROJETS DE FORMATION ET DE VIE PROFESSIONNELLE (50 %)</p> <p>Indicateurs :</p> <p>2.1 Détermine ses champs d'intérêt et ses préférences pour certaines tâches de travail (CP3)</p> <p>2.2 Détermine ses aptitudes générales pour les métiers, les professions et les programmes de formation explorés (CP3)</p> <p>2.3 Détermine son type de personnalité (CP3)</p> <p>2.4 Détermine des liens entre ses caractéristiques personnelles et professionnelles et celles des personnes qui exercent les professions et les métiers explorés (CP3)</p> <p>2.5 Explique sa démarche et ses critères à l'enseignante ou l'enseignant et à ses pairs (CP1)</p>	

¹ Les compétences polyvalentes retenues pour la formation de base commune sont : communiquer (CP1), coopérer (CP2), agir avec méthode (CP3), exercer sa créativité (CP4), exercer son sens critique et éthique (CP5), raisonner avec logique (CP6).

Contenu et pondération de l'évaluation (suite)

La **classe de situations** précise le contexte dans lequel se font les apprentissages et l'évaluation.

Les **critères d'évaluation** sont les objets essentiels à la définition du domaine d'évaluation et ont été élaborés en tenant compte des catégories d'actions du cours. Ils sont des repères qualitatifs importants qui rendent valide l'évaluation des apprentissages.

Les **indicateurs** sont généralement dégagés des attentes de fin de cours. Ils représentent des comportements observables dans une situation d'évaluation et permettent de rendre opérationnels les critères d'évaluation. Certains indicateurs se prêtent difficilement à une évaluation de fin de cours et ne feront donc l'objet d'évaluation qu'en situation d'aide à l'apprentissage.

Les **compétences polyvalentes** sont intégrées aux indicateurs des critères d'évaluation. L'analyse du contenu des cours a démontré que les actions des compétences polyvalentes sont étroitement liées aux indicateurs. Lorsqu'un indicateur requiert la mobilisation d'une compétence polyvalente, cette dernière est spécifiée à la suite de l'énoncé de l'indicateur.

La **pondération** est établie en tenant compte de l'importance relative des critères d'évaluation, de l'importance relative des savoirs essentiels mobilisés et du temps d'enseignement requis pour la catégorie d'actions à laquelle est lié le critère d'évaluation.

Planification de la situation d'évaluation de fin de cours : éléments à considérer

LA SITUATION D'ÉVALUATION POUR LA SANCTION ET LA RECONNAISSANCE

La situation d'évaluation doit être élaborée à partir de la classe de situations *Familiarisation avec des projets de formation et de vie professionnelle*. La situation doit être globale, complexe et significative pour l'adulte. Elle doit se traduire par un ensemble de tâches associées aux indicateurs des critères d'évaluation.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION ET LES INDICATEURS

Tous les critères d'évaluation sont retenus aux fins de l'évaluation en sanction et en reconnaissance. Cependant, les indicateurs liés à ces critères ne sont pas tous automatiquement mesurés par la situation d'évaluation de fin de cours. Cette situation d'évaluation doit toutefois faire appel à un nombre suffisant d'indicateurs pour permettre une appréciation adéquate de chacun des critères.

- ❖ (C1) Utilisation d'une méthode d'exploration efficace :
pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi ceux numérotés de 1.1 à 1.7.
- ❖ (C2) Détermination adéquate de critères pour retenir différents projets de formation et de vie professionnelle :
pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi ceux numérotés de 2.1 à 2.5.

LA JUSTIFICATION DE LA PONDÉRATION

L'utilisation d'une méthode efficace d'exploration constituant un élément préalable essentiel pour déterminer des critères adéquats en vue de retenir des projets de formation et de vie professionnelle, une pondération de 50 % a été accordée également à chacun des deux critères d'évaluation.

LES SAVOIRS ESSENTIELS

Les savoirs essentiels ciblés dans la situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance sont choisis parmi ceux présentés dans le cours.

LES OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

Les outils peuvent prendre différentes formes, mais dans tous les cas, ils doivent permettre à l'enseignant ou à l'enseignante de recueillir suffisamment de données pour porter un jugement sur le rendement de l'adulte au regard de chaque critère.

LES INSTRUMENTS D'ÉVALUATION

L'instrument d'évaluation privilégié pour la sanction et la reconnaissance est la grille d'évaluation critérielle où, pour chacun des critères, le rendement de l'adulte est traduit selon trois niveaux. Le contenu de cette grille est élaboré en considérant le rendement attendu à l'égard de chacune des tâches de la situation d'évaluation.

***Planification de la situation d'évaluation de fin de cours :
éléments à considérer (suite)***

LES CONDITIONS PARTICULIÈRES

La durée de la période consacrée à l'évaluation de fin de cours est d'un maximum de deux heures.

Outre la durée, les ressources auxquelles l'adulte a droit pour réaliser les tâches sont également spécifiées dans le guide d'administration et le cahier de l'adulte.

LE TYPE DE RÉSULTAT

Le résultat obtenu peut être exprimé par les termes *succès* ou *échec* ou encore par une note. La note de passage est fixée à 60 % pour l'ensemble des critères d'évaluation du cours.